

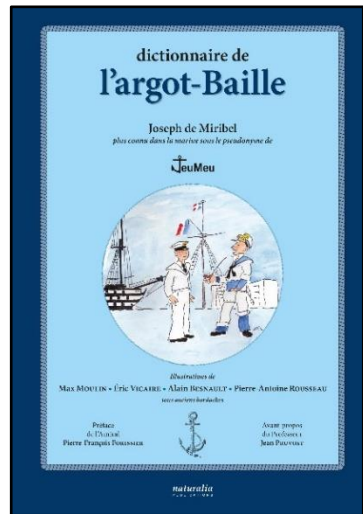
Joseph de Miribel, *Dictionnaire de l'argot-Baille*, Turriers, Naturalia Publications, 2017, 368 p.

Anne-Caroline FIÉVET & Alena PODHORNÁ-POLICKÁ
EHESS Paris (France) & Université Masaryk de Brno (République tchèque)
acfievet@gmail.com & podhorna@phil.muni.cz



ASSIONNÉ DE MARINE, Joseph de Miribel est devenu linguiste « pour la bonne cause » ; il en a profité pour étudier le lexique de l'École navale, appelé l'argot-Baille. Il présente ici l'ouvrage issu de sa thèse de linguistique soutenue en 2010 à l'Université Paris-Descartes.

Jusqu'ici, cet argot n'était connu que grâce à une référence, le dictionnaire de Roger COINDREAU (*L'École navale et ses traditions. L'argot baille*. Paris : Perceval-Ozanne, 1957). L'auteur s'est donc appuyé sur cet ouvrage et a réussi à multiplier par cinq le nombre d'entrées de son prédécesseur.



En guise d'introduction, Joseph de Miribel présente l'argot-Baille ainsi que les différentes parties de l'ouvrage. Il explique qu'une *baille* est, dans la marine, un bateau quelconque puis, vers 1890, c'est devenu le surnom du vaisseau-école de l'École navale et, par métonymie, de l'École navale elle-même.

Dans le chapitre 1, intitulé « Argot, jargon, jargot », l'auteur montre que l'argot-Baille est à la fois un jargon (technique) et un argot (crypté et identitaire). Pour cette raison, il propose de parler de *jargot* qu'il définit comme un « lieu de rencontre entre un technolecte et un argot ». Cette proposition, bien que différente de celle de Marc SOURDOT (« Argot, jargon, jargot », *Langue Française*, 90, 1991, 13-27) est tout à fait fondée ici.

Le chapitre 2 présente la langue marine et les différences entre naval, nautique, marin et maritime. Ainsi, l'argot-Baille est bien naval car il concerne la

Marine (nationale) mais les élèves de l'École navale (appelés les *bordaches*, du nom du célèbre mathématicien, Charles de Borda ; 1733-1799) parlent également la langue marine (un technolecte), commun à tous les marins.

L'histoire de l'École navale est abordée au chapitre 3. Bien que le premier concours de recrutement date de 1827, les premières attestations écrites d'argot-Baille trouvées par l'auteur datent de 1878. Cependant, cela ne prouve en rien que certains mots ne circulaient pas avant. Le chapitre se termine par une évocation des autres Grandes écoles (Ponts et Chaussées, Mines, etc.) et des ouvrages qui ont été publiés sur leurs argots.

Le chapitre 4 (de la page 49 à la page 261) constitue le cœur de l'ouvrage puisqu'il s'agit du dictionnaire à proprement parler, « L'argot-Baille de A à Z ». Ce dictionnaire, riche de 1 780 entrées, présente un travail extrêmement précis de lexicographe : définitions, exemples, étymologies lorsqu'elles sont connues et remarques. Il est complété par un lexique français - argot-Baille présenté au chapitre 5.

Dans les chapitres 6 et 7, l'enquête, la méthode et la bibliographie sont expliqués. Ainsi, pour constituer son dictionnaire, l'auteur s'est basé sur le dictionnaire de COINDREAU, des ouvrages sur l'École navale ainsi que des documents internes : revues apériodiques et satiriques et albums de promotion. Un questionnaire de terrain a complété sa recherche, comprenant 81 lexies extraites du dictionnaire de COINDREAU.

Le chapitre 8 est consacré à l'analyse du corpus, dans la pure tradition de l'argotologie (analyse des lexies selon les critères formels et sémantiques). Une des caractéristiques de l'argot-Baille est la présence de nombreux glissements de sens qui représentent 15% des 1 780 entrées. Dans ce chapitre, l'auteur passe en revue les différentes fonctions caractéristiques des argots : économique, ludique mais surtout, ici, identitaire et cryptique ; il souligne également le caractère initiatique.

Les résultats de l'enquête par questionnaire, menée auprès de 11 informateurs, sont également présentés. Sur les 81 lexies, 35 lexies sur 81 soit 43 % sont connues par plus de la moitié des enquêtés et 11 lexies sont connues de tous les informateurs (soit 14 %). L'auteur termine l'ouvrage en discutant les différents types de néologismes, les thématiques ainsi que la place de l'argot-Baille (parmi les argots des autres Grandes écoles et parmi le parler marin).

L'ouvrage est complété, parmi les Annexes, par des chansons-baille inédites. Il faut également souligner que, pour respecter une tradition de la Marine nationale (insérer un peu d'humour), il est illustré par des élèves de l'École, ce qui en rend sa lecture très agréable.

Cet ouvrage, d'une grande qualité, est d'une valeur inestimable puisque c'est, à ce jour, le seul d'un linguiste sur l'argot d'une Grande école¹. On ne peut que se réjouir qu'il existe encore, dans le monde de la recherche française, des amateurs éclairés qui, à un moment de leur vie, choisissent, par passion, de prendre la voie académique afin d'acquérir les outils nécessaires à un travail scientifique de qualité.



¹ Il s'agit du premier ouvrage mais on peut citer l'article du (socio)linguiste Marcel Cohen (1908). « Le langage de l'École Polytechnique. ». *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, XV, 170-192.

